

Aide aux victimes
et Accès au droit

Association
agrée par le



Association
agrée par le



Bourgoin-Jallieu



Espace d'écoute, d'échange dans la bienveillance pour sortir de l'isolement

L'association propose des groupes de paroles aux victimes de violences intrafamiliales, de violences sexuelles et à tous les mineurs victimes.

L'association est habilitée pour exercer, à la demande des magistrats, des mandats d'administrateur ad hoc, des médiations pénales, des enquêtes sociales rapides, des enquêtes de personnalité et des mesures de contrôle judiciaire socio-éducatif.

3 bis, avenue Alsace Lorraine
38300 Bourgoin-Jallieu

Prise de Rendez-vous

04 74 19 24 30

francevictimes-avnir38.fr

Permanences délocalisées :

Bureau d'aide aux victimes

Tribunal judiciaire de Bourgoin-Jallieu
12 rue du Tribunal
38300 Bourgoin-Jallieu

La Tour-du-Pin

Centre communal d'action sociale
9 rue Claude Contamin,
38110

2^e et 4^e lundi du mois de 9h00 à 12h00
4^e mercredi du mois de 14h00 à 17h00

Le Grand-Lemps

Centre médico-social
451 Chemin de Barbaillon,
38690

1^{er} vendredi du mois de 9h00 à 12h00

Le Pont-de-Beauvoisin

Centre médico-social
252 rue Léon Magnin,
38480

2^e lundi du mois de 14h00 à 17h00

Morestel

Espace France Services
84 place du 8 mai 1945,
38510

3^e mardi du mois de 14h00 à 17h00

Montalieu-Vercieu

Pôle associatif
2 place de l'Eglise Saint-Louis
38390

3^e mardi du mois de 9h00 à 12h30



Accueil sur rendez-vous uniquement au



04 74 19 24 30

Permanence principale :

Bourgoin-Jallieu

3 bis, avenue Alsace Lorraine, 38300
9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00



VOUS OU L'UN DE VOS PROCHES ÊTES VICTIME D'UNE INFRACTION PÉNALE AYANT ENTRAÎNÉ DES DOMMAGES

- Agressions, violences conjugales et intrafamiliales.
- Infractions à caractère sexuel : viols, atteintes sexuelles.
- Homicides : meurtres, assassinats.
- Catastrophes collectives : explosions, attentats.
- Menaces, discrimination, harcèlement.
- Atteintes aux biens : vol, abus de confiance, escroquerie.
- Accidents de la circulation avec dommages corporels et/ou matériels...

UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE DE JURISTES ET PSYCHOLOGUES FORMÉS EN VICTIMOLOGIE VOUS PROPOSE :

- Une écoute bienveillante, un accueil confidentiel et gratuit.
- Une information sur vos droits (dépôt de plainte, indemnisation) et les procédures à mettre en œuvre, les voies de recours...
- Un accompagnement dans vos démarches et dans le cadre des audiences pénales.
- Un soutien psychologique pour pouvoir exprimer le vécu émotionnel lié à l'événement et prévenir le risque de développer un état de stress post-traumatique.
- Une orientation sur un réseau de partenaires spécialisés en fonction des problématiques: avocats, médecins, services sociaux, associations...